



Conseil d'administration du Club de Pickleball
de Deux-Montagnes (CPDM)

PROCÈS -VERBAL

Date : Mardi 25 août 2026
Heure : 17 :30
Lieu : Deux-Montagnes (Québec)

Sont présents :

- Denis Berthelette Président
- Robert Rocheleau Vice-président
- Luc Bouchard Trésorier
- Sylvie Charbonneau Directrice sport

Absent : Myranda Mainville Directrice communication (présente par zoom)

OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCES

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 18h00. Denis Berthelette agit à titre de secrétaire. Le président constate le quorum et déclare la réunion régulièrement et validement constituée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par Luc Bouchard

Appuyée par Sylvie Charbonneau

Et unanimement résolu d'adopter l'Ordre du jour qui suit en enlevant le point 6 qui n'est plus pertinent en considérant que Myranda Mainville continuera son rôle,

- 1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 25 août 2026
- 2 Adoption du procès verbal de la séance du 26 juin 2026
- 3 Retour sur Deux-Montagnes en fête
- 4 Rencontre du 29 août Collation ? Tirage ? Résultats ?



- 5 Organisation du tournoi du 19 septembre Gouter ? prix de présence ? montage du tournoi (Sylvie) animation (Robert) Invitation de représentant de la ville (Denis)
- 6 Modification des statuts et règlements pour donner suite à la demande de Myranda pour ne plus être dans le CA mais de continuer à chapeauter les sites Facebook et Internet du CPDM
- 7 Disponibilités des Gymnases et plages horaires ainsi que l'organisation des réservations pour la saison intérieure.
- 8 Niveau de jeu et classement des joueurs et procédure de graduation à un niveau supérieur (match-up ou autres)
- 9 AGA, ordre du jour (Denis) bilan des activités (Sylvie, Robert et Denis) bilan financier (Luc) Explications aux membres de la composition du CA et du rôle des membres du CA (Denis) Appel de candidatures et élections (Denis), information sur le début de la saison intérieure et les plages horaires ainsi que le fonctionnement pour les niveaux de jeu (Sylvie et Denis)
- 10 Renouvellement des abonnements et nombres de membres actifs
- 11 Accréditation de la Ville
- 12 Renouvellement du numéro d'entreprise
- 13 Finances et achat de balles pour l'automne
- 14 Surface des terrains extérieurs
- 15 Aviser la ville du début de l'utilisation des gymnases
- 16 T-shirts ????
- 17 Varia -
- 18 Fermeture de la séance et date de la prochaine séance du CA.

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Il est proposé par : Sylvie Charbonneau

Appuyé par : Robert Rocheleau

Et unanimement résolu,

Que le procès-verbal de la rencontre du CA du 26 juin 2026 soit et est approuvé

3-RETOUR SUR DEUX-MONTAGNES EN FÊTE

La journée s'est bien déroulée. Ce sont surtout des enfants qui désiraient essayer de jouer et quelques adultes. Une dizaine de personnes ont demandé des infos pour l'inscription au CPDM.

Manon Girard, Sylvie Charbonneau, Myranda Mainville et Denis Berthelette ont assuré l'animation du Kiosque. Il est convenu qu'une affiche avec un code QR pour diriger les gens vers le site WEB du CPDM serait appropriée pour ce type d'évènement,



4- RENCONTRE DU 29 AOÛT

La rencontre ayant été annulée, elle sera remplacée par une rencontre intra-club entre les joueurs de niveau AB, Sylvie s'occupe d'organiser la rencontre et la programmation des matchs, elle achètera également des collations pour les participants. Une rencontre du même type sera organisée pour les membres de niveau C et D le 12 septembre.

5- TOURNOI DU 20 SEPTEMBRE

Il est proposé par : Denis Berthelette

Appuyé par : Sylvie Charbonneau

Et unanimement résolu,

1. Sylvie et Robert s'occupe de monter le tournoi et de l'animation sur place
2. Marie-Josée Cantin s'occupera du goûter
3. Denis communiquera avec la Ville pour savoir si des représentants sont intéressés à assister ou photos avec les gagnants
4. Denis communiquera également avec Raquette GS pour des prix de présence et ou une présence du propriétaire.
5. Un budget de 200 \$ est octroyé pour le goûter
6. Luc Bouchard achètera quelques boîtes de balles intérieures comme prix de présence.
7. Myranda Mainville prendra des photos
8. Denis Berthelette préparera un petit texte pour envoyer au journal l'Éveil

6- MODIFICATIONS AUX ARTICLES 7,1 ET 7,3 (CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSITION ET RÔLES)

Considérant la demande de Myranda Mainville de ne plus faire partie du conseil d'administration mais de continuer à superviser la page Facebook et le site internet du CPDM,

Cet article est abrogé considérant le fait que Myranda Mainville accepte de continuer dans son rôle de directrice des communications et ce au moins jusqu'en décembre 2026.

7- SAISON INTÉRIEURE, DATE DU DÉBUT, PLAGES HORAIRES, ORGANISATION



- Le début de la saison intérieure sera le vendredi 2 octobre 2026
- Les plages horaires sont les suivantes : École Emmanuel-Chénard, vendredi de 18 :30 à 20 :15 et 20 :15 à 22 :00, le samedi de 13 :00 à 15 :00 et de 15 :00 à 17 :00 et le dimanche de 13 :00 à 15 :00 et de 15 :00 à 17 :00.
- Sylvie organisera les plages horaires pour essayer d'équilibrer le niveau de jeu AB et CD
- Pour chaque plage horaire le nombre de joueurs admis sera de 6 par terrains pour un total de 18.
- Un membre ne pourra pas réserver plus d'une plage horaire par jour ni plus de 2 plages horaires par semaine à l'école Emmanuel-Chénard
- Denis Berthelette demandera à la ville s'il est possible de prolonger la période du vendredi soir jusqu'à 22 :30. Également une tentative supplémentaire sera faite pour demander l'octroi de terrains pour le CPDM le mercredi soir à la PDM

8- NIVEAU DE JEU, CLASSEMENT DES JOUEURS ET PROCÉDURE DE GRADUATION À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

Considérant la volonté exprimée par un bon nombre de membre d'avoir une façon de graduer d'un niveau à l'autre

Il est proposé par : Denis Berthelette
Appuyé par : Sylvie Charbonneau
Et unanimement résolu,

Que durant la plage horaire du samedi de 15 :00 à 17 :00 et au moins une fois par mois, un terrain sera réservé à une compétition entre 6 joueurs d'un même niveau et le membre ayant accumulé le plus de points sera promu au niveau supérieur.

9- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, PLANIFICATION

Il est proposé par : Denis Berthelette
Appuyé par : Sylvie Charbonneau
Et unanimement résolu,

Que la répartition des tâches soit la suivante :

- Ordre du jour, Denis Berthelette
- Bilan des activités, Sylvie Charbonneau, Robert Rocheleau et Denis Berthelette
- Rapport et bilan financier, Luc Bouchard
- Bilan des communications, Myranda Mainville
- Saison intérieure, ouverture et organisation des plages de jeux, Sylvie Charbonneau
- Explication sur le niveau des joueurs et sur la procédure pour graduer, Sylvie Charbonneau
- Appel de candidatures et élection des membres du CA, Denis Berthelette



10- RENOUELEMENT DES ABONNEMENTS ET MEMBRES ACTIFS

Il est proposé par Luc Bouchard
Appuyé par Robert Rocheleau
Et unanimement résolu

Que le renouvellement des abonnements se fera à partir de la tenue de l'assemblée générale annuelle pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027. Les membres seront informés lors de l'assemblée et Robert Rocheleau publiera un bulletin par courriel à l'ensemble des membres.

11- ACCRÉDITATION PAR LA VILLE

Denis Berthelette informe les membres du CA des derniers développements avec la Ville. Lors d'une rencontre avec Mario Quesnel, ce dernier l'a assuré que dès réception de notre bilan financier et du bilan des activités pour la première année d'opération il ferait recommandation au conseil pour l'accréditation du CPDM. Il a également mentionné que nous continuons de bénéficier des avantages d'une association accréditée.

12- RENOUELEMENT DU NUMÉRO D'ENTREPRISE

Il est proposé par Sylvie Charbonneau
Appuyé par Luc Bouchard
Et unanimement résolu

Que le président, Monsieur Denis Berthelette soit et est mandaté par le conseil d'administration pour renouveler le numéro d'entreprise auprès du registre des entreprises

13- FINANCES DU CPDM, ACHATS DIVERS

Le trésorier, Monsieur Luc Bouchard, informe le conseil du montant actuel au compte de banque du CPDM

Il est proposé par Denis Berthelette
Appuyé par Robert Rocheleau
Et unanimement résolu

Que le conseil demande au trésorier, Monsieur Luc Bouchard de procéder à la préparation du bilan financier du CPDM pour présentation aux membres lors de l'assemblée générale,



De plus le conseil autorise un montant allant jusqu'à 200 \$ pour l'achat de balles intérieures, un montant de 300 \$ pour l'achat d'une bannière et un montant de 200 \$ pour un goûter lors du tournoi du 20 Septembre.

De plus le conseil autorise rétroactivement l'achat de filets (4) pour un montant de 750,00 \$ et l'achat d'un système de son pour les événements (achat effectué sur Market Place par Robert Rocheleau) pour un montant de 200 \$

14- SURFACE DES TERRAINS EXTÉRIEURS

Denis Berthelette informe les membres du conseil de ses démarches pour le revêtement de la surface des terrains au parc Olympia :

- Denis a obtenu un devis pour le revêtement de la surface et un prix budgétaire qu'il a transmis à Mario Quesnel et Caroline Roberge à la ville.
- Le coût est d'environ 60 \$ le mètre carré pour un revêtement à 7 couches. Ce qui n'est pas nécessaire pour l'état de la surface actuelle, donc le coût total devrait avoisiner 60 000 \$
- Denis Berthelette planifie une rencontre avec la ville pour essayer de pousser ce dossier.

15- AVIS À LA VILLE

Denis Berthelette informera la ville pour le début de la saison intérieure le 2 octobre 2026

16- T-SHIRT

Myranda s'occupe toujours de ce dossier et donnera des nouvelles sous peu

17- VARIA

- Il est convenu que Robert Rocheleau fera une petite présentation pour le 80^e anniversaire de naissance de Gordon Buckingham, le doyen du CPDM
- Lors de l'assemblée générale le conseil demandera aux membres s'ils ont des suggestions d'activités pour le CPDM ou pour des façons de fonctionner



18- FERMETURE DE LA RÉUNION ET PROCHAINE RENCONTRE

Il est proposé par Denis Berthelette

Appuyé par Luc Bouchard

Et unanimement résolu

Que cette séance du conseil d'administration soit et est levée à 21 heures 22

De plus la prochaine rencontre est fixée au jeudi 29 octobre à 19 :00